

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} Septembre 2014

Présents : Mmes Mrs. : Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER – Jean BOCHET – Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mr. Vincent MOREAU (pouvoir à Mme Régine REMILLON) – Mr. Jacky DURET – Mme Maryse MICHALAK – Mr. Laurent DELIEUTRAZ.

Public : 2 personnes

1) Approbation du précédent compte-rendu :

Il s'agit d'approuver le compte-rendu de la séance du 7 Juillet 2014, après lecture du compte-rendu, aucune question ou remarque n'étant faite, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

2) Communication à chaque élu :

- Du rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes Arve et Salève
- Des rapports annuels 2013 sur le prix et la qualité des services assainissement et eaux dont un exemplaire de chaque est consultable en mairie.

3) En l'absence de Mr. Vincent Moreau, Maire-Adjoint en charge des affaires scolaires, Mme Marjorie Boisier, membre de la commission scolaire, présente l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires :

L'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ; tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines. En plus de la réorganisation des temps scolaires, la réforme prévoit l'organisation de temps périscolaires organisés sous la responsabilité des collectivités en prolongement du service public de l'éducation. Ces temps périscolaires d'une durée d'une heure et trente minutes chaque lundi et vendredi résultent des heures d'enseignement reportés le mercredi matin.

La commune d'Arbusigny souhaite, dans ce cadre, sans que cela ne soit exhaustif, proposer des ateliers articulés autour d'objectifs éducatifs tels que pour la 1^{ère} période :

- Anglais au travers de l'Art
- Atelier Chorale
- Danse et éveil corporel
- Accueil de loisirs avec diverses animations.

Environ 50 à 60 enfants (sur 124 élèves) sont inscrits pour les NAP.

4) Approbation de la convention à signer avec les intervenants NAP :

Dans le cadre de ces nouvelles activités périscolaires, Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'une convention d'objectifs pour la mise en place d'un atelier ou d'une animation dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques doit être établie avec chaque intervenant. A l'unanimité le conseil approuve cette convention et autorise Madame le Maire à la signer.

5) Taxe communale sur les consommations d'électricité :

Le Conseil approuve le reversement par le SYANE à la commune d'Arbusigny d'une fraction de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE) perçue sur le territoire de la commune.

6) Questions/Informations/Interventions diverses :

14 Juillet : Résultat positif, environ 3 000€ de bénéfice pour le CCAS.

Dépenses :

Feux d'artifice : 3 700 € TTC / Arbu Festif : 1 214 € / Ciné Plein Air : 695 €.

Montant de la consommation d'eau de la fontaine/bassin devant l'église : 1 159 €, vu ce coût il est demandé d'établir des devis pour l'installation d'un robinet poussoir.

Travaux prévus :

Traitement des bois de l'église par le Bureau Technique de l'Habitat : Coût 13 082 € H.T.

Il est prévu d'effectuer, avant le 1^{er} Novembre, le goudronnage de l'allée centrale et des allées latérales du cimetière, des devis ont été établis. L'entreprise Eiffage travaux publics a été retenue pour un montant de 21 000 € H.T.

Acquisitions prévues :

17 modules filets pare-neige pour un montant total de 10 350 € H.T.

3 feux de signalisation « attention enfants/école » pour un montant total de 1 744 € H.T.

Concernant la vente du 2^{ème} terrain de Vorsy que la commune avait consenti à Mr & Mme Suatton Anthony, Mme Le Maire informe le conseil que l'acte définitif a été signé le 31 Juillet dernier chez Maîtres Achard-Convers pour un montant de 164 850 €.

La 1^{ère} rencontre/réunion de hameaux a eu lieu au Souget le 6 août : retours positifs ; à poursuivre.

Passages des 2 jurys pour l'obtention d'une 1^{ère} fleur (village fleuri) ; résultat d'ici fin d'année.

Intervention de Mme Jannick Granier concernant le défibrillateur : Depuis son acquisition en 2009 il est à disposition du public en Mairie avec possibilité de le remettre aux associations lors de leurs manifestations à la salle des fêtes. A ce jour se pose la question de le mettre à disposition 24h sur 24 où et comment ? des devis pour installation à l'extérieur vont être demandés et étudiés... Il est rappelé que des cours de secourisme ont été organisés par la précédente municipalité et que la Croix Rouge reste à disposition pour de nouvelles formations.

Bienvenue à Mme Anne Schädler embauchée, sous contrat, en tant qu'adjoint technique pour effectuer le ménage de 3 classes, bureaux des professeurs et direction, salle de judo et si nécessaire renforcer l'équipe NAP activités loisirs.

Le 29 Août a eu lieu un repas entre élus, employés, bénévoles des NAP et professeurs des écoles.

A noter nouveaux horaires à partir du 01/09/2014 :

Le secrétariat de mairie sera ouvert au public

Mardi – Jeudi : 9h-12h & 14h-18h.

Mercredi : 8h30-11h30

Et le 1^{er} samedi de chaque mois : 9h-12h.

Réunions prévues :

10/9 : Etablissement Public Foncier

11/9 : Mr Tissot Michaël

18/9 : Mme Gillet de Thorey, candidate élections sénatoriales

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9

La secrétaire de séance
Marie BAUD

Maire
Régine REMILLON